

<b>Lors du vote du compte administratif</b>		
Nombre de membres en exercice		15
Nombre de membres présents		12
Nombre de suffrages exprimés		14
Votes Abstention	0	Contre 0 Pour 14

**CCAS DE BREBIERES**

DELIBERATION

DU 1er avril 2025

FINANCES

1.2 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

ET AFFECTATION DES RESULTATS

Date de la convocation : 25 mars 2025

Séance du 1er avril 2025 à 20h

**Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 5 avril 2025**

Le 1er avril 2025 réuni sous la présidence de M. Lionel DAVID, Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par M Lionel DAVID, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		34 028,29 €		84 017,98 €	0,00 €	118 046,27 €
Part affectée à l'investissement		0,00 €				0,00 €
Opérations de l'exercice	12 723,42 €	33 892,82 €	0,00 €	0,00 €	12 723,42 €	33 892,82 €
Totaux	12 723,42 €	67 921,11 €	0,00 €	84 017,98 €	12 723,42 €	151 939,09 €
Résultat de clôture		55 197,69 €		84 017,98 €		139 215,67 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement			84 017,98 €		
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement			0,00 €		
	Excédent total de financement			84 017,98 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0,00 €	au compte 1068 (recettes d'investissement)
55 197,69 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
84 017,98 €	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Étaient absents excusés avec procuration :

M. DEGELDER Mickaël à M TRIPLET Corentin, Mme DEVOS Catherine à Mme LIENARD Eva, Mme DUQUENNE Thérèse à Mme LOYEZ Cécile.

Étaient absents :

Hors de la présence de M Lionel DAVID, Président, le conseil d'administration a voté le compte administratif à l'unanimité des membres présents (11) :

M. DELEBARRE Alain, M TRIPLET Corentin, Mme BODNIEFSKI Marina, M. DEMOULIN Bertrand, Mme BELVERGE Maria, Mme MOLARD Caroline, Mme LIENARD Eva, Mme SKRZYPCZYK Marie-Madeleine, Mme LIBERAL Christine, M. MOREAU Jean-Pierre, Mme LOYEZ Cécile,

Publiée le 05/04/2025

Affichée le 05/04/2025

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 062-266201730-20250401-DCCAS202505-DE



Pour expédition conforme,  
Le Président, Lionel DAVID, La secrétaire, BODNIEFSKI Marina

N° Délibération  
DCCAS-2025-05